

Nova Energies développera un ensemble d'études conceptuelles visant à réduire l'empreinte carbone du complexe de « ZapSibNeftekhim »

NOVA ENERGIES – une joint-venture de Technip Energies (PARIS:TE) et NIPIGAS – a remporté un contrat de pré-ingénierie d'avant-projet détaillée (pré-FEED) auprès de SIBUR pour étudier les solutions potentielles de capture de carbone pour son complexe pétrochimique « ZapSibNeftekhim ».

Les travaux de NOVA ENERGIES comprennent le développement de technologies et de solutions techniques optimales, ainsi qu'une estimation des coûts du procédé de capture, de transport et d'utilisation du dioxyde de carbone (CO₂) depuis « ZapSibNeftekhim » et la centrale thermoélectrique de Tobolsk, qui est l'unique fournisseur de vapeur de l'usine et le principal fournisseur de chaleur pour les logements et les infrastructures sociales de la région.

Loïc Chapuis, Senior Vice President Paris Business Unit de Technip Energies a commenté : « *Ce contrat confirme notre engagement à accélérer, à travers notre joint-venture avec NIPIGAS, la transition énergétique en Russie. Cela témoigne également de notre relation de longue date et de confiance avec SIBUR. Ce projet, qui renforcera le positionnement de Technip Energies en tant que leader des solutions bas-carbone, est le résultat de nos capacités de d'exécution et de livraison de projets d'envergure mondiale depuis plus de 10 ans en Russie.* »

Dmitry Evstafiev, Directeur général de NIPIGAS, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'annoncer que l'équipe de NIPIGAS, en partenariat avec Technip Energies, a commencé le développement d'un projet visant à réduire les émissions de carbone de la plus grande entreprise pétrochimique de notre pays et le principal actif de production de SIBUR. Ce projet donne à NOVA ENERGIES l'opportunité de contribuer au développement et de prendre une position de leader sur le marché de la transition énergétique dans notre pays, et ce dès le début de la formation de la joint-venture.* »

NOVA ENERGIES est un acteur indépendant sur le marché russe qui fournit une large gamme d'expertise, y compris l'ingénierie et la conception, la documentation de projet et les estimations CAPEX ("FEED/PD") ainsi que l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, l'installation et la mise en service ("EPC/EPCm") pour l'élimination du CO₂, la capture du carbone, la production propre d'hydrogène, les bioénergies, les bioraffineries, la biochimie, l'ammoniac, ainsi que d'autres thèmes liés à la transition énergétique.

Pour en savoir plus sur les solutions de capture de carbone de Technip Energies et ses technologies de pointe pour des solutions à faibles émissions :

<https://www.technipenergies.com/markets/carbon-capture-utilization-storage>

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies

et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

Jason Hyonne
Chargé des Relations Publiques
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)